Retour sur le Salon des maires et des collectivités locales

L'INAO a participé au Salon des maires et des collectivités locales du 22 au 24 novembre 2022 à Paris (Porte de Versailles).

Déjà présent lors de l'édition 2021, l'Institut a poursuivi cette année sa communication auprès des élus locaux, dans le but de promouvoir les produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) dans la restauration collective.
Cette démarche intervient suite à la promulgation de la Loi EGalim de 2018 qui prévoit, dans les repas servis en restauration collective publique, une composition d'au moins 50 % en valeur de produits alimentaires durables et de qualité, notamment sous SIQO, depuis le 1er janvier 2022. Ainsi, Label Rouge, LR ; Appellation d'origine protégée, AOP ; Indication géographique protégée, IGP ; Agriculture biologique, AB ; Spécialité traditionnelle garantie, STG – sont intégrés dans ce calcul.

Un programme dédié à la valorisation des produits sous SIQO

1. des animations culinaires avec la présentation de recettes adaptées à la restauration collective réalisées sur place par notre chef, suivies de dégustations,
2. la diffusion de guides d'accompagnement à l'attention des acteurs de la restauration collective,
3. des temps d'échanges avec les visiteurs,
4. un mur des communes engagées.

Renseignements complémentaires

1. **Plus d'informations sur le salon des Maires et des collectivités locales**

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/retour-salon-des-maires-et-des-collectivites-locales*

List of links present in page

1. https://www.salondesmaires.com/